

**L'hon. M. Robichaud:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser la question de privilège? J'en ai sans doute le droit, car le très honorable représentant a parlé de la mauvaise impression que cette entreprise donne du Canada. Je répéterai de nouveau que la mauvaise impression est suscitée par les gens peu sérieux qui demandent l'abolition complète de la chasse sans avoir de renseignements exacts.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Parmi ces gens peu sérieux, le ministre inclut-il le président de la Société protectrice des animaux et les milliers de Canadiens de toutes les classes de la société qui demandent des mesures immédiates?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Nous amorçons un débat. Nous avons eu un débat sur ce point la semaine dernière, et le présent échange entre le très honorable chef de l'opposition et le ministre des Pêcheries n'est qu'une répétition. Je doute qu'on puisse soulever à ce sujet la question de privilège.

[Plus tard]

**M. Andrew Chatwood (Grand Falls-White Bay-Labrador):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Pêcheries. Compte tenu des accusations portées à l'égard de la chasse aux phoques par des personnes souvent mal renseignées, le ministre voudrait-il prendre toutes les mesures possibles pour assurer que les chasseurs pourront utiliser les armes requises pour ce genre de chasse, afin d'en accroître le produit, qui est essentiel à la subsistance d'un grand nombre de Canadiens?

**M. l'Orateur:** Le député pose une question étroitement liée à d'autres déjà posées aujourd'hui. Même si elle est réglementaire, la question n'a aucun caractère d'urgence et le député pourrait en discuter au moment de l'ajournement.

**M. Chatwood:** A dix heures, monsieur l'Orateur.

### L'INDUSTRIE

LA SOCIÉTÉ «GENERAL MOTORS»—LA SUSPENSION DE LA PRODUCTION DE DEUX MODÈLES DE VOITURES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie. A-t-il accédé à la demande de M. George Burt, directeur régional des Travailleurs unis de l'automobile, visant la convocation d'une réunion afin de discuter de l'arrêt de production de deux nouveaux modèles qui étaient fabriqués à Oshawa et qui

seront désormais fabriqués aux États-Unis, d'après une annonce de la *General Motors*? Cette réunion a-t-elle eu lieu? Sinon quand doit-elle se tenir?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** Monsieur l'Orateur, j'ai fait savoir à M. Burt plus tôt cette semaine que j'essayais de trouver un moment où les trois ministres qu'il veut rencontrer pourraient se réunir, et lorsque je pourrai fixer le moment propice, je l'en avertirai.

### QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ÎLE DU CAP-BRETON—L'INSTITUTION D'UN PROGRAMME ACCÉLÉRÉ DE RECYCLAGE POUR LES CHÔMEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question se rapporte à celle que j'ai posée le 2 mars au très honorable premier ministre, en l'absence du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le premier ministre avait répondu alors qu'il aborderait volontiers la question avec le ministre. Je suis revenu à la charge le 10 mars, en disant que l'on devrait mettre sur pied un programme accéléré de recyclage des travailleurs de l'acier en chômage et des autres sans-travail de l'île du Cap-Breton. Le ministre a alors déclaré: «Je pourrai sans doute y répondre lundi». Est-il maintenant en mesure de le faire?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, malheureusement je n'étais pas là lundi et, sauf erreur, les jours suivants, le représentant était absent. C'est pourquoi je n'ai pas répondu à sa question et j'espère qu'il me pardonnera.

Je ne puis rien dire d'autre au député que ce que je lui ai répondu le 1<sup>er</sup> mars au sujet du recyclage au Cap-Breton. Je dois répéter que mon ministère a une liste des personnes pour lesquelles nous sommes prêts à payer les frais de recyclage lorsque la province, à qui il incombe de leur fournir de tels services, peut le faire. La province s'occupe présentement d'élargir les aménagements de formation. En attendant, nous faisons tout notre possible.

Toutefois, en ce qui concerne une assistance d'un autre genre, j'ai désigné Sydney et Sydney Mines aux termes des règlements relatifs à la main-d'œuvre et à la mobilité, afin que les travailleurs qui désirent déménager puissent obtenir des allocations immédiates.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** A mon avis, le ministre a raison. J'ai dû m'absenter pour prononcer un discours, et je le